

le Printemps des solidarités



#2



DU 24 MAI

AU 21 JUIN 2024

Conférences, tables rondes,
expositions, visites, ...



le Printemps des solidarités



#2



PRÉCARITÉ - INCLUSION

**Observatoire Métropolitain des Solidarités
Plénière du pilier Santé Autonomie**

**18 juin 2024
14h00 > 17h00
Hôtel de Métropole**



Pascal Blanchard

Vice-Président en charge des politiques de santé,
des politiques pour les personnes âgées et en
situation de handicap



Valérie Darriau

DGA adjointe Solidarités, Habitat et Éducation



Programme 14h – 17h

- Introduction par le Vice-Président Pascal Blanchard, en charge des politiques de santé, des politiques pour les personnes âgées et en situation de handicap.
- **Contexte démographique et projections de populations âgées** sur le territoire métropolitain
 - Données de cadrage - *Valérie Darriau, Métropole de Lyon*
 - Projections démographiques pour les personnes âgées dans la métropole de Lyon 2030-2050 – *Patrick Brun, Agence d'Urbanisme UrbaLyon*
- **L'offre de santé de proximité à la Métropole de Lyon** » – *Estelle Pelletier, Agence d'Urbanisme UrbaLyon – Dr Marie-Sophie Barthet-Derrien – Directrice Santé PMI, Métropole de Lyon*
- **« Vieillir à domicile : disparités territoriales, enjeux et perspectives »** - *Delphine Roy, Directrice adjointe, Responsable du programme « Santé et autonomie » de l'Institut des Politiques Publiques – Actions en faveur des Personnes âgées sur la métropole de Lyon* - Frédéric Barthet, Directeur du Pôle Personnes âgées sur les actions de la Métropole de Lyon en matière de politique « domiciliaire »
- **« Représentations sociales de l'isolement de la population âgée de la Métropole de Lyon »** – *Adrien MINOTTE,*
- *Coordination Bien Vivre Chez Soi, Métropole de Lyon - Julien CASALS, Consultant, Directeur associé, Nova7 - Florence Haremza, Responsable de service aide à la personne (Territoire Lyon Rive Droite, secteur 1, 2 & 4), Métropole de Lyon*
- **Conclusion**





OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités
— Précarité inclusion

Contexte démographique et projections de populations âgées

Valérie Darriau, Métropole de
Lyon

Patrick Brun, Agence d'urbanisme
de Lyon

Combien de personnes âgées ?



300 000 seniors dans la Métropole de Lyon

2,1 millions de seniors en Auvergne-Rhône-Alpes

21 % de la population de la Métropole de Lyon :

>60-74 ans : 13 %

>75 ans et plus : 8 %

26 % de la population de la région :

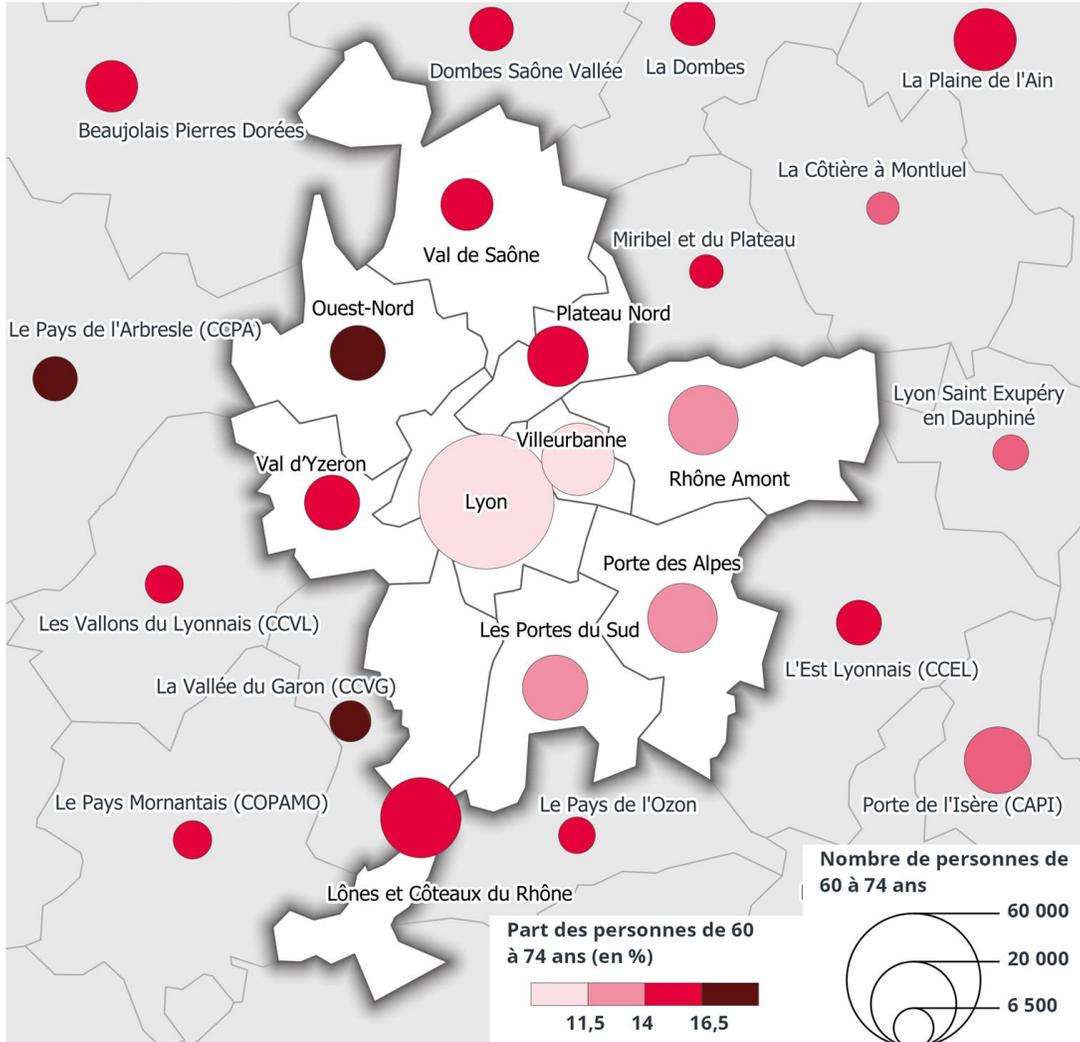
>60-74 ans : 16 %

>75 ans et plus : 10 %

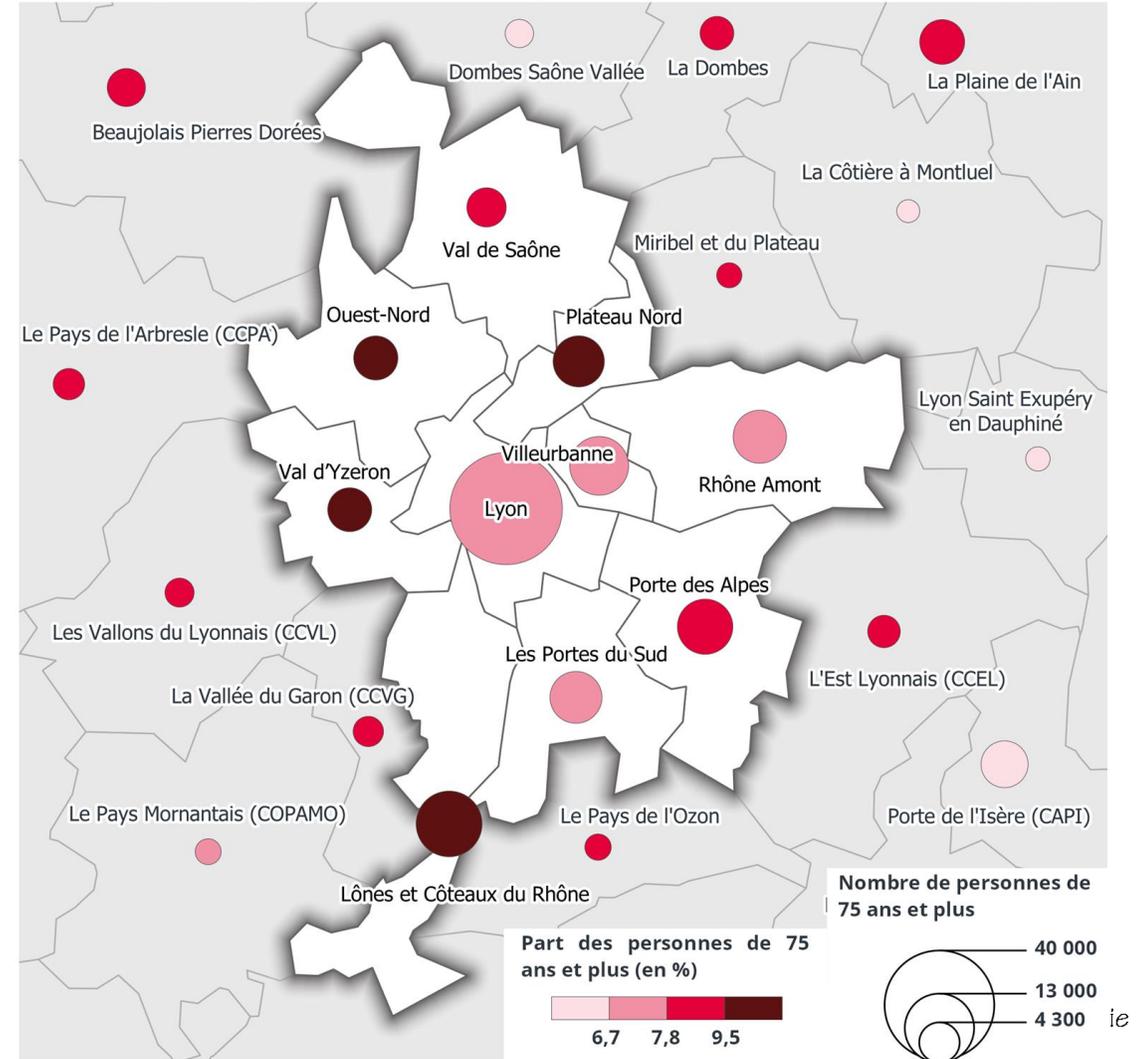


Nombre et part de personnes âgées dans la population

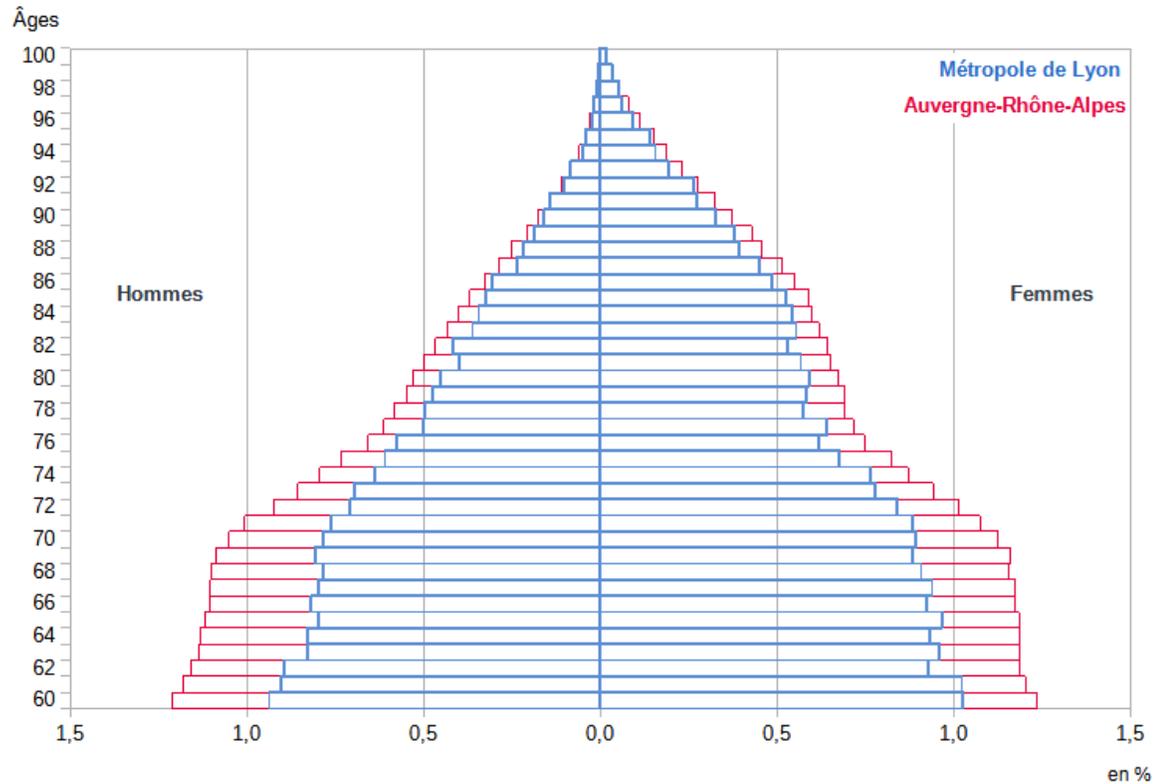
60 à 74 ans



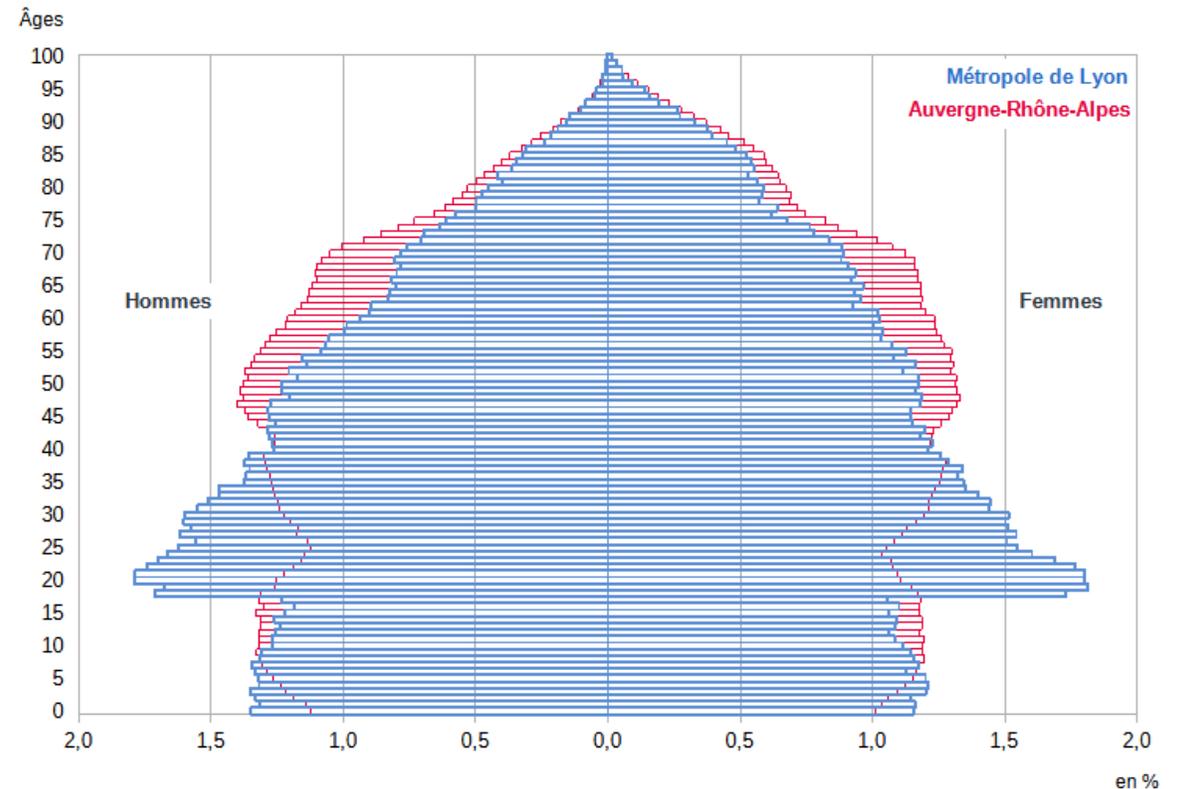
75 ans et plus



Pyramides des âges de la métropole et de la région



Une part de seniors plus faible dans la métropole

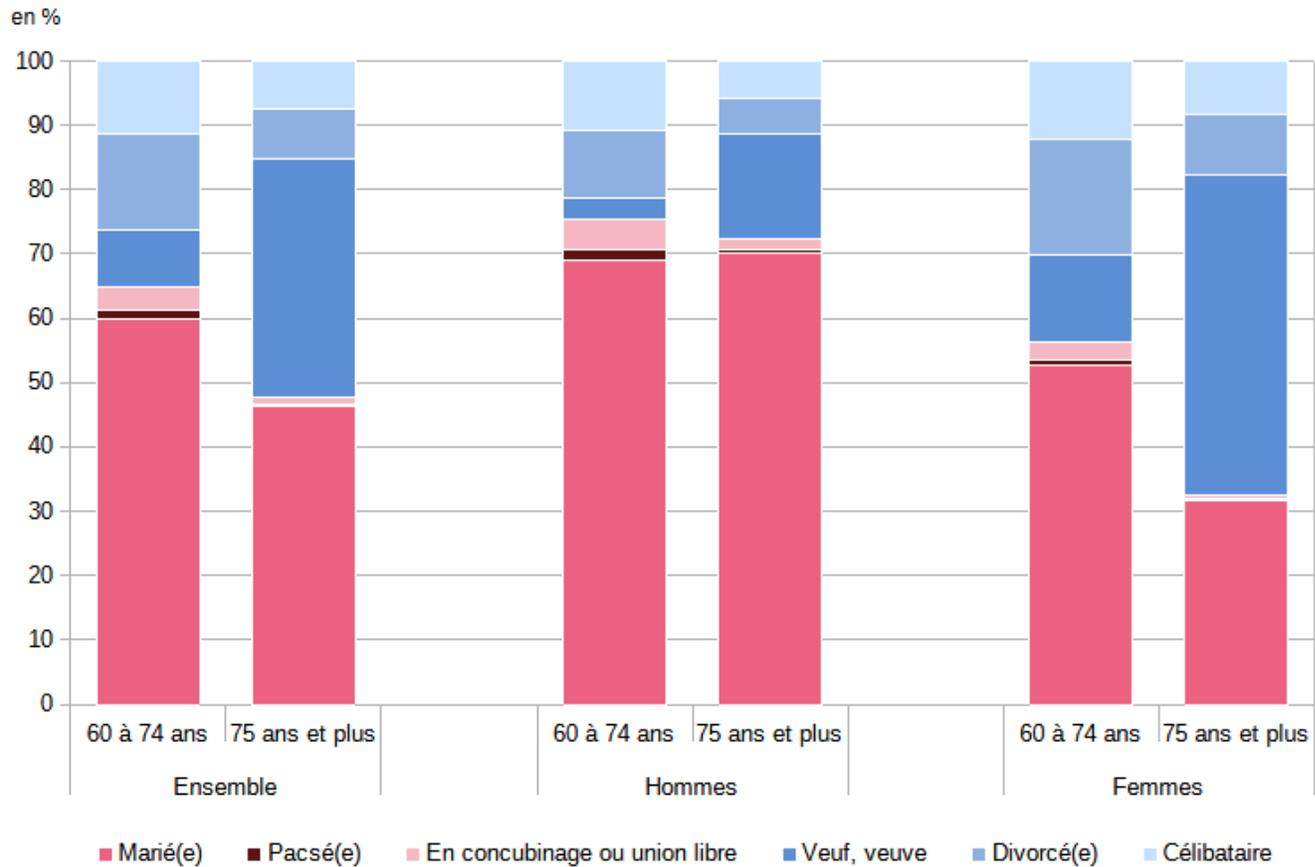


Plus de femmes que d'hommes aux âges avancés :

> 60-74 ans : 80 hommes pour 100 femmes

> 75 ans et plus : 62 hommes pour 100 femmes

Statut conjugal selon l'âge des individus



Les femmes vivent plus souvent seules :

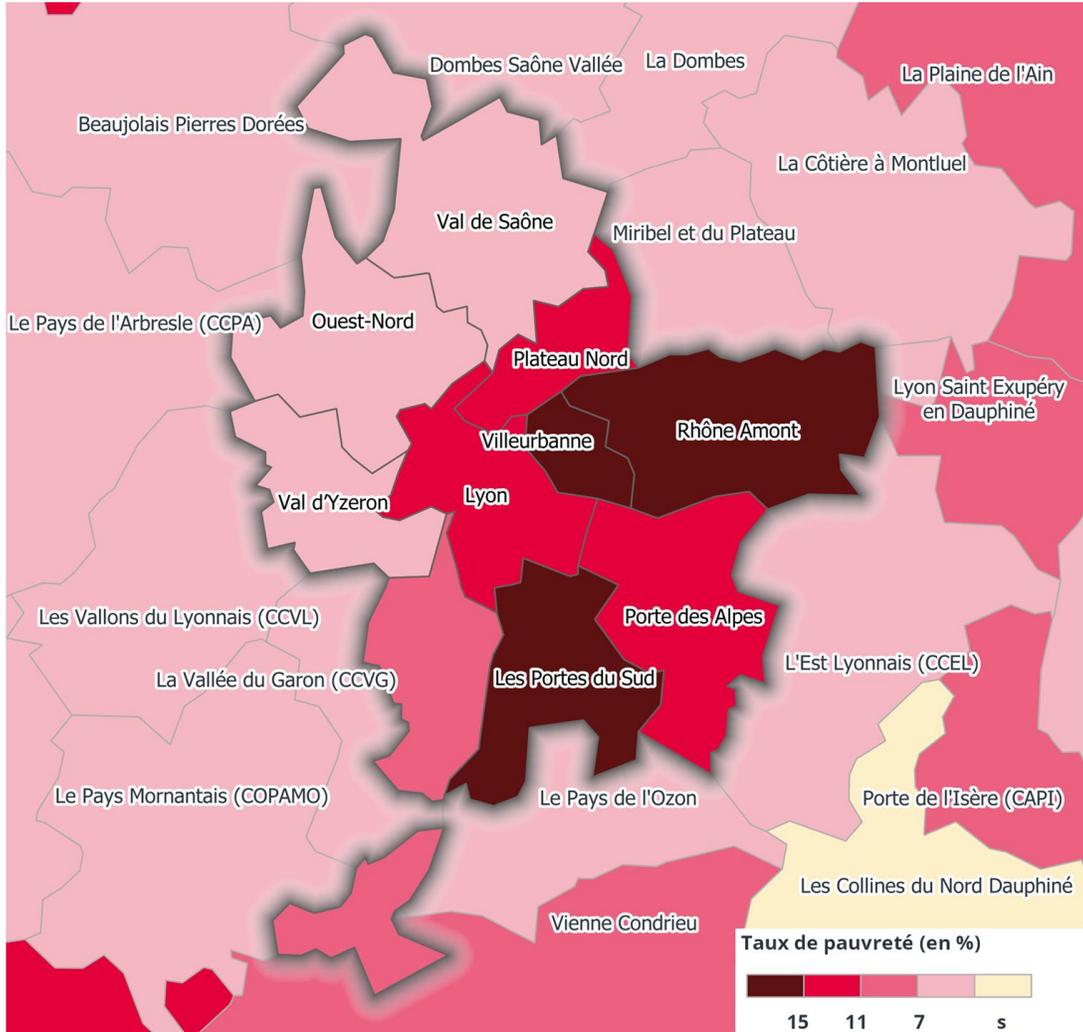
- › Décès des hommes plus précoces
- › Remariage plus fréquent des hommes



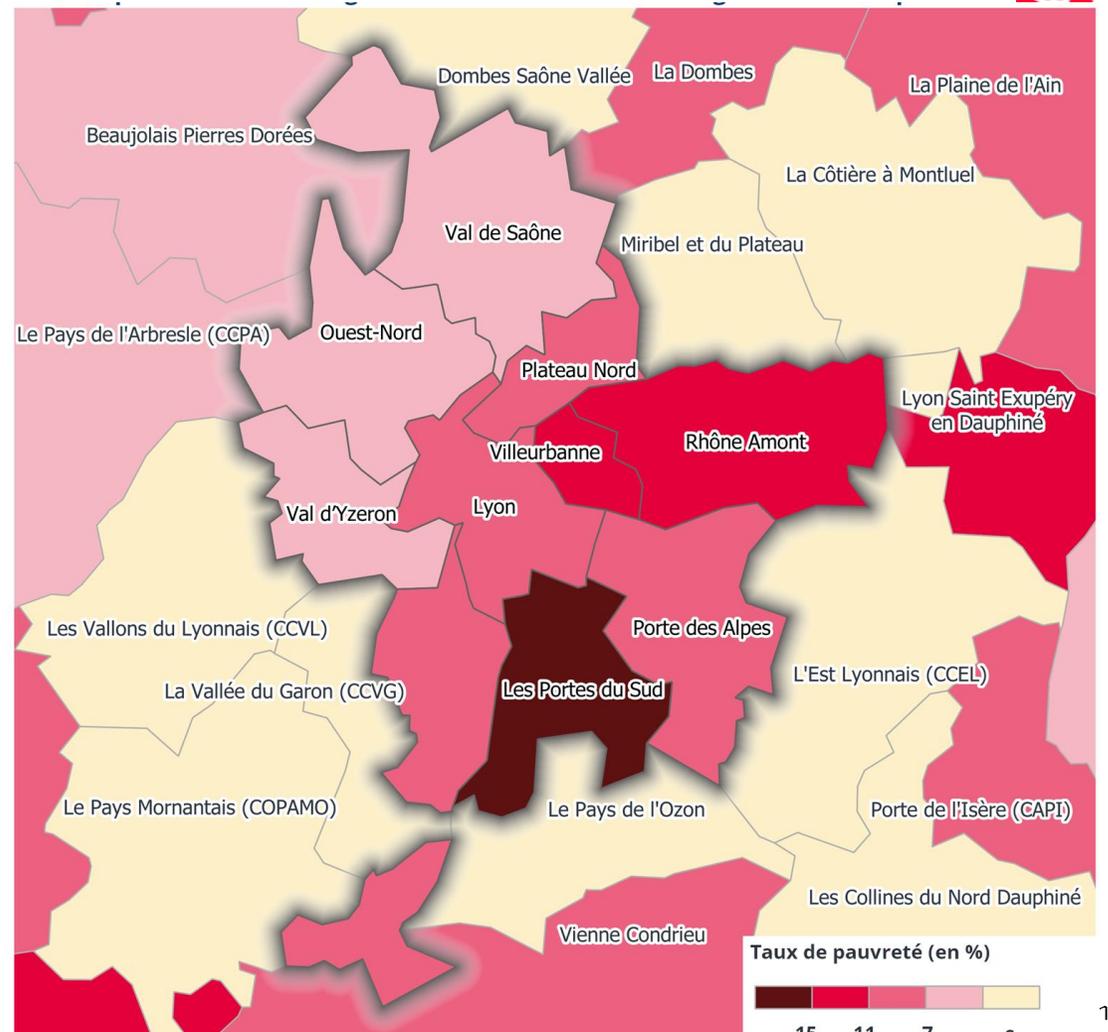
Source : Insee, Recensement de la population 2020, exploitation principale.

Taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal

60 à 74 ans



75 ans et plus





Auvergne-Rhône-Alpes

7 % des seniors vivant à domicile sont en perte d'autonomie

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 135 - Décembre 2023



En 2021, en Auvergne-Rhône-Alpes, près de 7 % des habitants de 60 ans ou plus vivant à domicile sont en situation de perte d'autonomie, soit environ 135 000 personnes. Parmi eux, les plus âgés, notamment les femmes, sont davantage concernés. Par ailleurs, un quart des seniors déclarent être limités au quotidien. Pour les aider à surmonter ces difficultés, l'entourage est particulièrement présent.

Près de 7 % des 60 ans et plus sont en situation de perte d'autonomie

En Auvergne-Rhône-Alpes, 2 994 000 habitants sont âgés de 60 ans ou plus en 2023, selon le dernier recensement de la population. C'est la deuxième région de France avec le plus grand nombre de seniors, après Île-de-France. Selon le scénario central de projections de population prolongeant les tendances démographiques récentes, Auvergne-Rhône-Alpes comptera près de 3 millions d'habitants de 60 ans ou plus en 2035, soit 34 % de la population.

En 2025, les seniors représenteront 36 % de la population régionale, une part proche de la moyenne de France métropolitaine. En Auvergne-Rhône-Alpes, 96 % des seniors résident à domicile. Un senior est considéré en situation de perte d'autonomie s'il déclare éprouver de fortes difficultés dans les activités de la vie quotidienne. En 2021, 6,7 % des personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile en Auvergne-Rhône-Alpes sont dans cette situation, proportion proche de la moyenne nationale (7,3 %). D'après l'enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS) ¹, ² survenue, cela représente environ 135 000 personnes dont près de la moitié est âgée de 65 ans ou plus.

La perte d'autonomie augmente avec l'âge, surtout pour les femmes

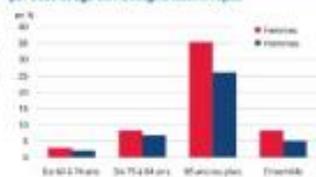
En Auvergne-Rhône-Alpes comme au niveau national, la probabilité de perte d'autonomie augmente avec l'âge : elle concerne 2,4 % de la population régionale âgée de 60 à 74 ans, 13 % des personnes âgées de 75 à 84 ans et 32 % de celles de 85 ans ou plus.

Les femmes de 60 ans ou plus sont plus souvent en situation de perte d'autonomie que les hommes (figure 1), respectivement 6,2 % contre 5,0 %. L'écart entre hommes et femmes augmente avec l'âge. En particulier, pour les personnes de 85 ans ou plus, 35 % des femmes sont concernées, contre 26 % des hommes. La situation de perte d'autonomie est plus marquée chez les femmes s'explique en partie par l'âge : l'âge moyen des femmes de 60 ans et plus est supérieur de 1,3 an à celui des hommes.

Les femmes peuvent en effet espérer vivre plus longtemps : à 60 ans, leur espérance de vie est de 27,2 ans tandis que celle des

hommes n'est que de 23,0 ans. Les femmes vivent également plus souvent seules que les hommes à cet âge, ce qui pourrait accentuer leur perte d'autonomie. Parmi les 85 ans ou plus, 70 % des femmes habitent seules à domicile contre 33 % des hommes.

► 1. Part de seniors en situation de perte d'autonomie par sexe et âge en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Insee Auvergne-Rhône-Alpes, 1 % des seniors âgés de 60 à 84 ans vivant à domicile sont en situation de perte d'autonomie.
Chiffres : Personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile en Auvergne-Rhône-Alpes. Base : 001, enquête VQS 2021.

Au sein de la région, le constat varie peu selon les départements. La proportion de seniors en situation de perte d'autonomie à domicile est toutefois plus faible en Haute-Savoie (5,6 %), département où le niveau de vie médian est particulièrement élevé, ce qui pourrait notamment favoriser l'accès aux soins ou aux différents dispositifs destinés à préserver l'autonomie des seniors. À l'inverse, davantage de seniors sont concernés en Haute-Loire (8,5 %), département où la part des seniors en le plus importante.

Près d'un quart des seniors rencontrent des difficultés au quotidien

Les difficultés ne vont toutefois pas forcément jusqu'à la perte d'autonomie, les seniors pouvant simplement rencontrer des gênes dans leur vie quotidienne. En Auvergne-Rhône-Alpes comme au niveau national, 32 % des seniors déclarent au moins un problème



Davantage de personnes âgées en perte d'autonomie à domicile dans les départements les plus pauvres



En 2021, en France, 7 % des personnes de 60 ans ou plus vivant à leur domicile sont en perte d'autonomie. Ce taux dépasse 9 % dans 15 départements. Il s'agit pour la quasi-totalité de territoires où la pauvreté est plus marquée qu'ailleurs et disposant souvent d'une offre restreinte de places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. La perte d'autonomie à domicile est légèrement plus répandue dans les communes urbaines : la population des seniors y est plus souvent pauvre et est un peu plus âgée que dans les communes rurales. Par ailleurs, l'accès plus aisé en milieu urbain à des soins ou à de l'aide peut faciliter le maintien à domicile.

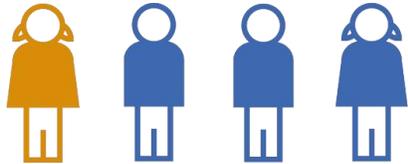
En 2021, 7 % des 60 ans ou plus sont en perte d'autonomie à leur domicile

En 2021, en France, 7,3 % des personnes âgées de 60 ans ou plus sont en perte d'autonomie à leur domicile, soit 1 270 000 personnes. Ce nombre augmente du fait du vieillissement de la population amorcé dans les années 1970 et qui devrait se poursuivre au moins jusqu'en 2040. Si les tendances actuelles se poursuivaient, la France compterait 22,2 millions de personnes de 60 ans ou plus en 2040, contre 15,1 millions en 2021 [Algaux, Blangpain, 2021]. En outre, les politiques publiques de l'autonomie privilégient de plus en plus le maintien à domicile des personnes âgées. Ainsi, le nombre de seniors en institution est stable ces dernières années : 700 000 personnes y résident en 2019, la plupart en Ehpad [Bataillon, 2022] [5].

La probabilité de perte d'autonomie augmente avec l'âge. Parmi les personnes vivant à leur domicile, 3 % sont en perte d'autonomie entre 60 et 74 ans, 9 % entre 75 et 84 ans et 30 % parmi celles de 85 ans ou plus. Par ailleurs, à âge égal, les femmes sont plus souvent en perte d'autonomie que les hommes. Par exemple, 10 % des femmes âgées de 75 à 84 ans sont en perte d'autonomie à leur domicile, contre 8 % des hommes aux mêmes âges. En particulier, les femmes déclarent plus fréquemment des limitations physiques (difficultés à se déplacer, monter un escalier, se servir de ses bras ou de ses mains) [Drees, 2023a] [6].

Selon le département, la part de seniors à domicile en perte d'autonomie varie de 4 % à 12 %. Les structures par âge et sexe des populations départementales étant assez homogènes sur l'ensemble du territoire, elles expliquent peu ces disparités. Dans 16 départements, plus de 9 % des seniors vivant à domicile sont en perte d'autonomie, soit une part significativement plus élevée que la moyenne nationale (figure 1). C'est le cas des quatre départements d'outre-mer historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion), de la Seine-Saint-Denis, de la Corse-du-Sud, des Bouches du Rhône, ainsi que de plusieurs départements d'Occitanie, des Hauts-de-France, et de deux départements à l'est de la région Nouvelle-Aquitaine. À l'inverse, dans 20 départements, seuls notamment en Bretagne et sur une diagonale allant de la Normandie aux Alpes, moins de 6 % des seniors vivant à domicile sont en perte d'autonomie, soit une part significativement inférieure à la moyenne nationale.

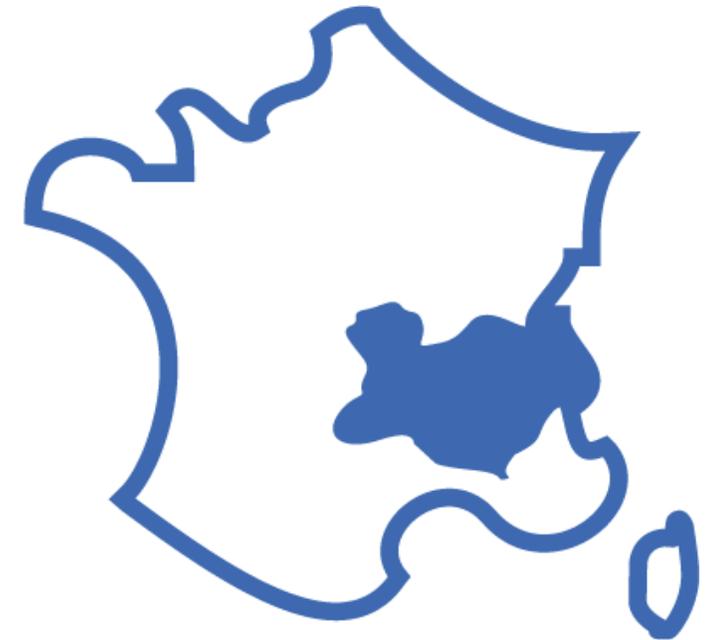
2,1 millions de seniors (plus de 60 ans) en Auvergne-Rhône-Alpes



26 % de la population régionale



96 % résident à domicile





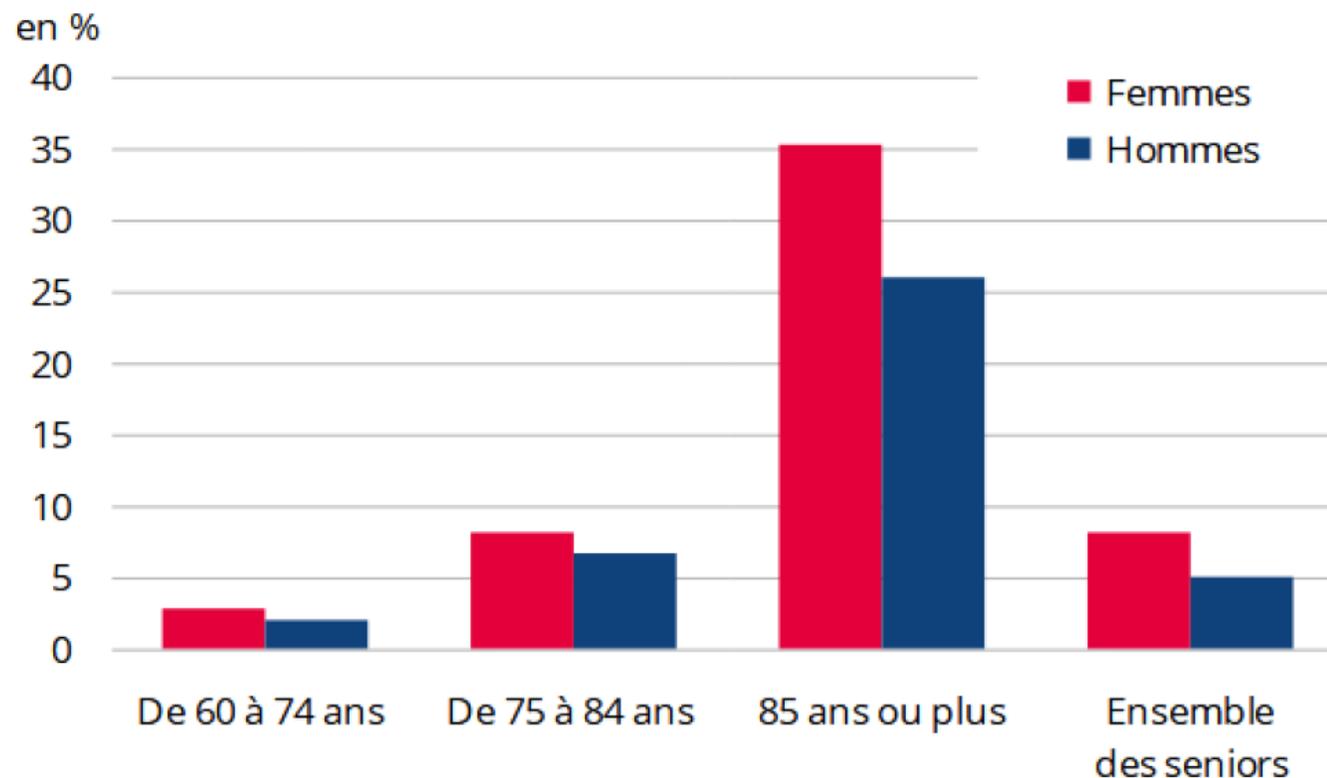
7 % des personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile sont en perte d'autonomie en 2021



Chiffre comparable à la moyenne nationale

Soit environ 135 000 seniors concernés dans la région

► 1. Part de seniors en situation de perte d'autonomie par sexe et âge en Auvergne-Rhône-Alpes



Lecture : En Auvergne-Rhône-Alpes, 8,1 % des femmes âgées de 75 à 84 ans vivant à domicile sont en situation de perte d'autonomie.

Champ : Personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile en Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Drees, enquête VQS 2021.

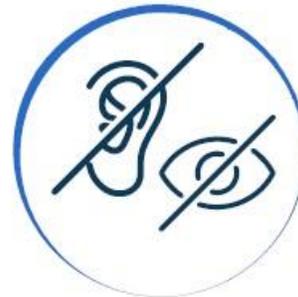
22 % des seniors à domicile sont touchés par une ou plusieurs limitations fonctionnelles

16 %



Limitation
physique

10 %



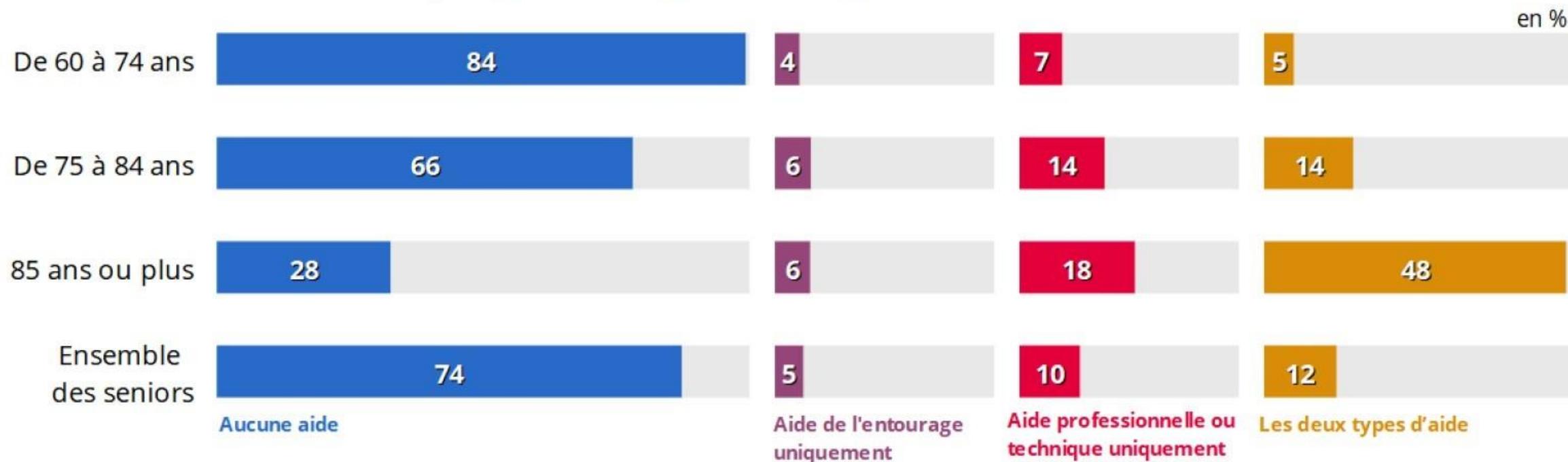
Limitation
sensorielle

6 %



Limitation
cognitive

► 2. Taux de recours aux aides par âge en Auvergne-Rhône-Alpes



Lecture : En Auvergne-Rhône-Alpes, 28 % des seniors âgés de 85 ans ou plus vivant à domicile ne disposent d'aucune aide.

Champ : Personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile en Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Drees, enquête VQS 2021.

Les seniors à domicile en perte d'autonomie ont quasiment tous recours à une aide

96 %



Aide professionnelle
ou technique

93 %



Aide de
l'entourage

- ✓ 7 % des personnes de 60 ans ou plus sont en situation de perte d'autonomie
- ✓ Les plus âgés, notamment les femmes, sont davantage concernés par la perte d'autonomie
- ✓ Un quart des seniors déclarent être limités au quotidien
- ✓ Les seniors à domicile en perte d'autonomie ont quasiment tous recours à une aide



OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS

JUIN 2024

Projections démographiques pour les personnes âgées



Des projections, pas des prévisions

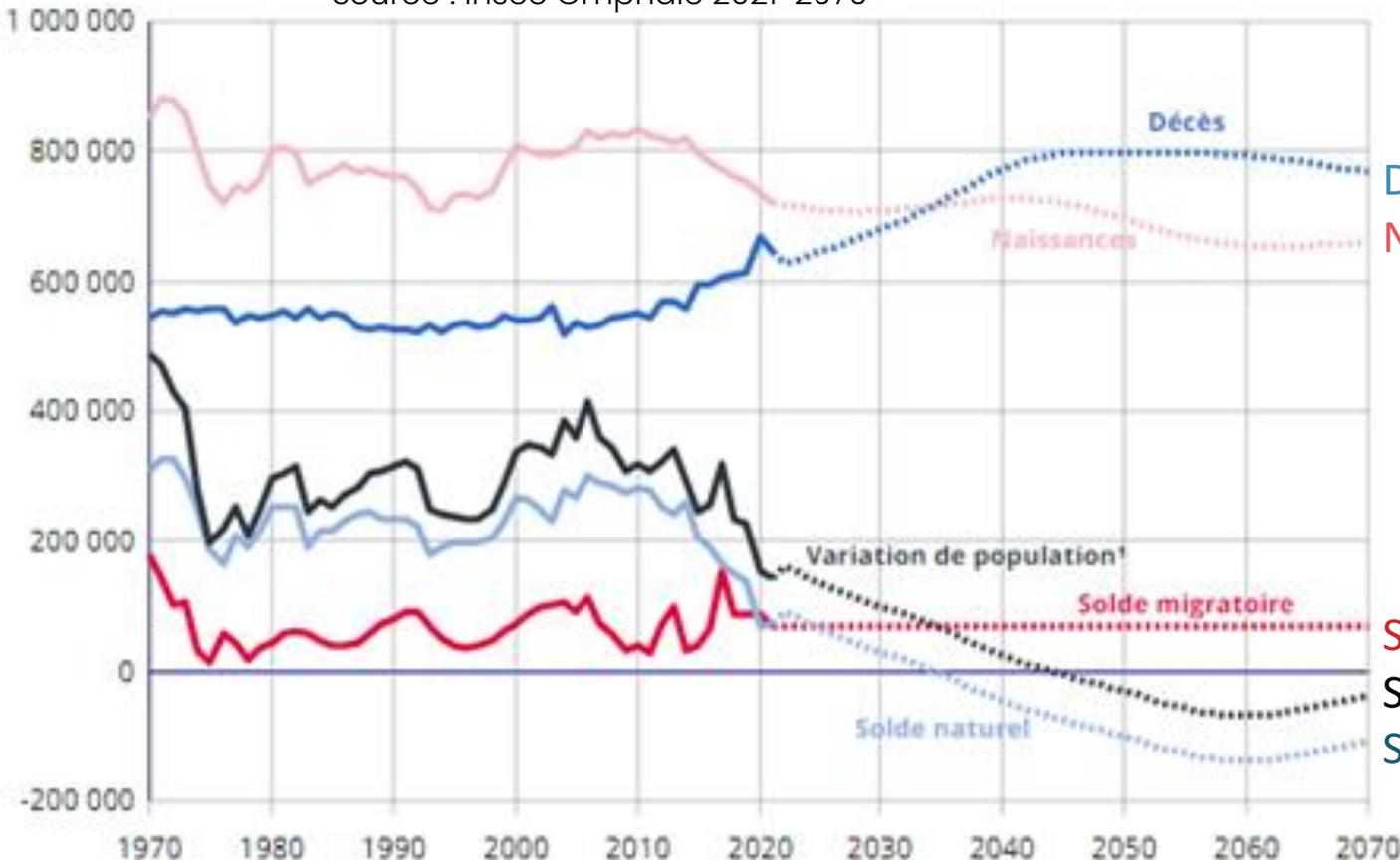
Le modèle « Omphale » :

L'Insee projette ce que les démographes connaissent de la population du pays

Naissances, décès et solde migratoire de 1970 à 2070

(France scénario central)

Source : Insee Omphale 2021-2070



Décès en hausse

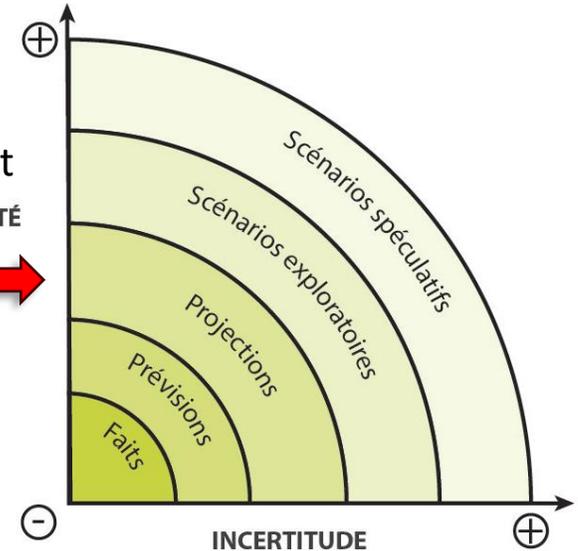
Naissances en baisse

Solde migratoire stable

Solde de la population en baisse

Solde naturel en baisse

COMPLEXITÉ



Taux de fécondité
Âge de la maternité
Espérance de vie

Taux de migration



La Métropole de 2030

+ 26 200 habitants (par rapport à 2018)

+ 0,61% par an

+ 26 000 personnes âgées de 75 ans et plus

+ 23 % en 12 ans (2018 à 2030)

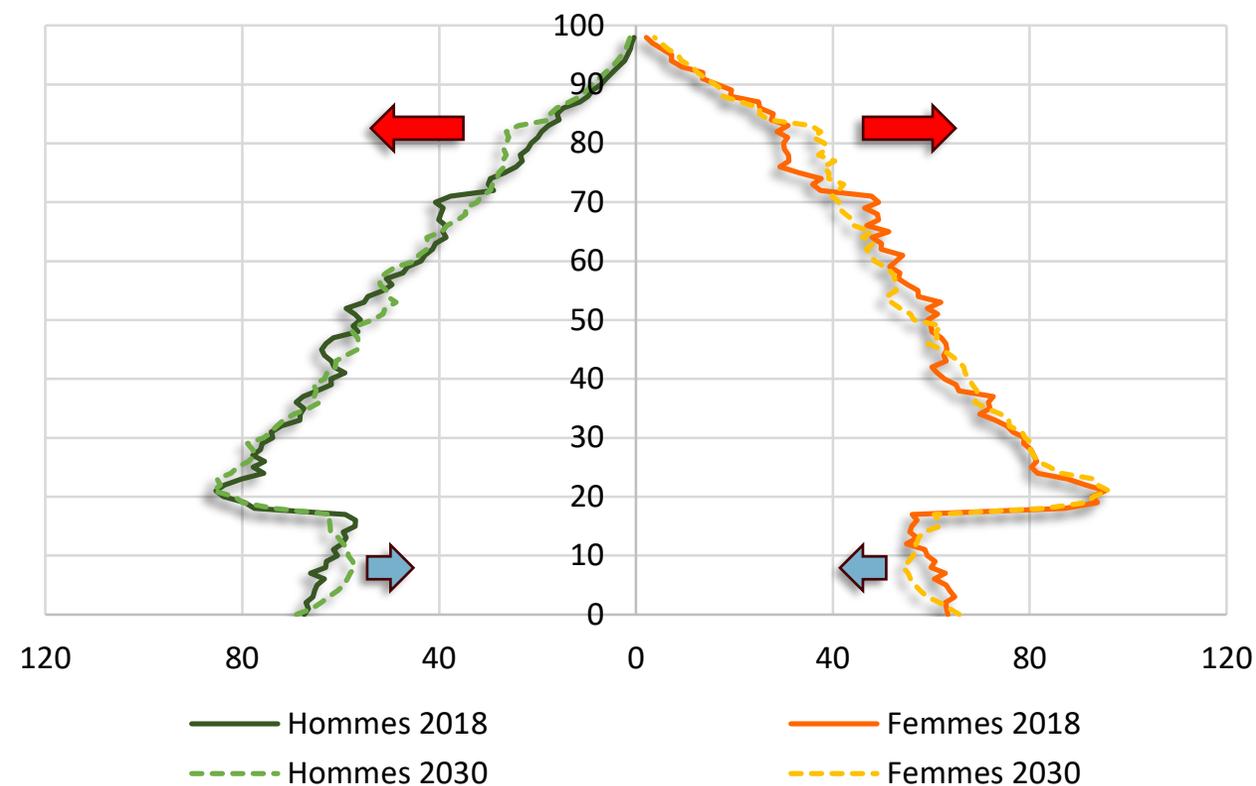
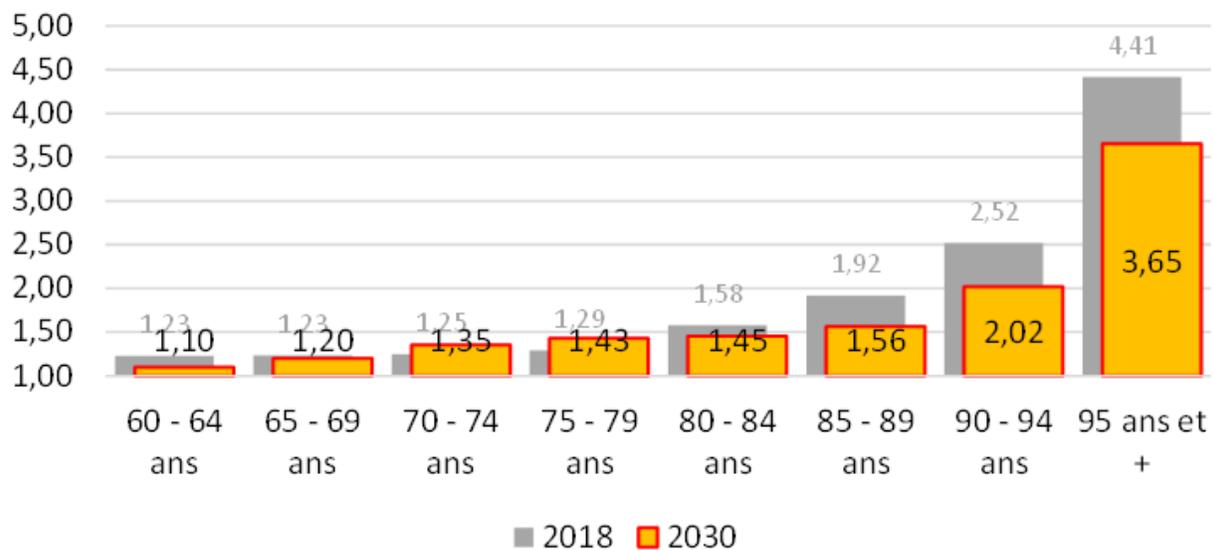
Les 75 ans et plus en plein « papy et surtout mamie-boom »

Pyramide des âges 2018, 2030

(Métropole de Lyon - scénario central)

Source : Insee Omphale

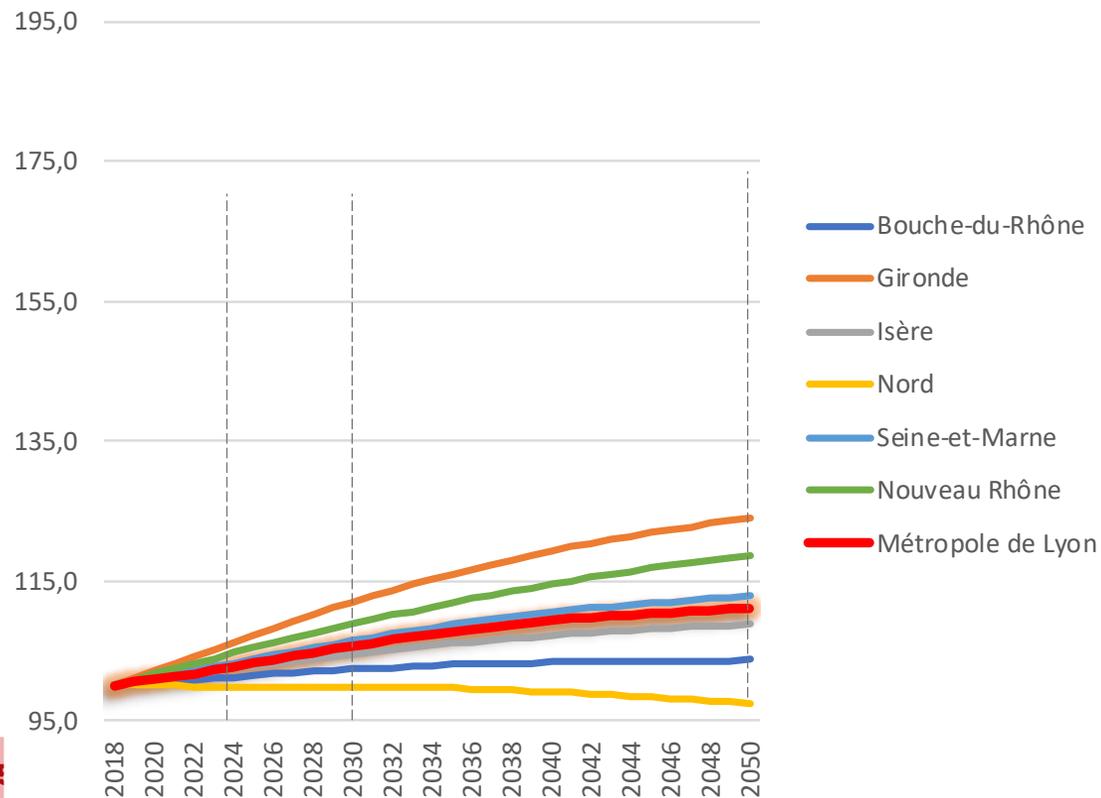
Proportion de femmes pour un homme en fonction du vieillissement



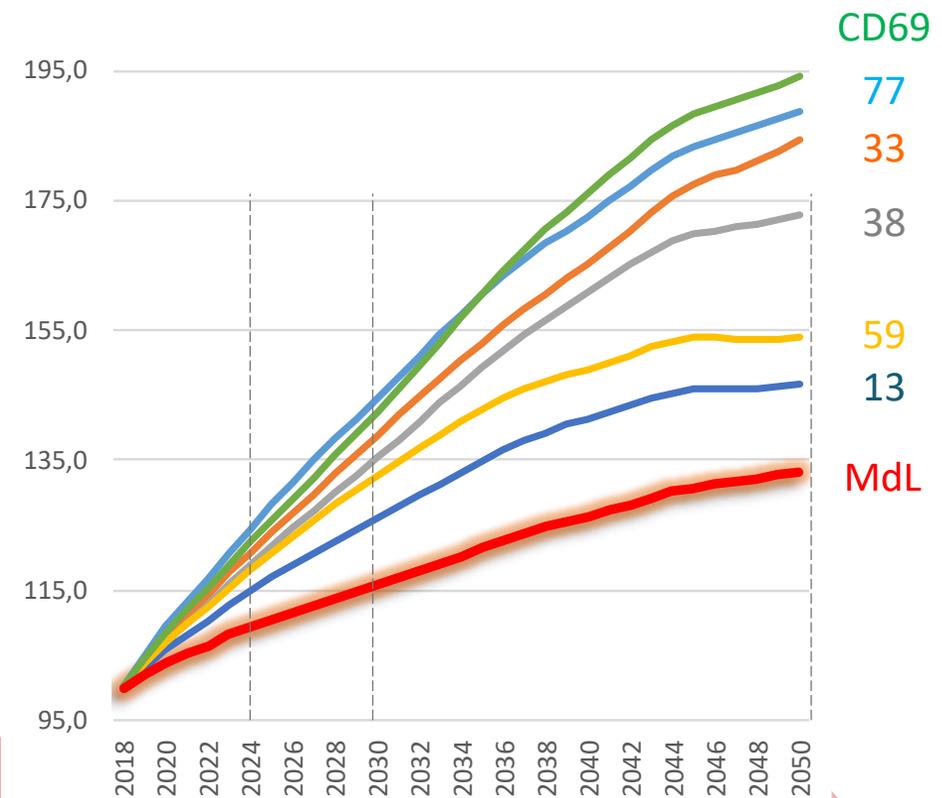
Comparaison de l'évolution de la population par département

- La métropole de Lyon dans la moyenne des évolutions de population
- l'effort pour accompagner les seniors sera moindre qu'ailleurs, car la population est structurellement plus équilibrée

Evolution de la population



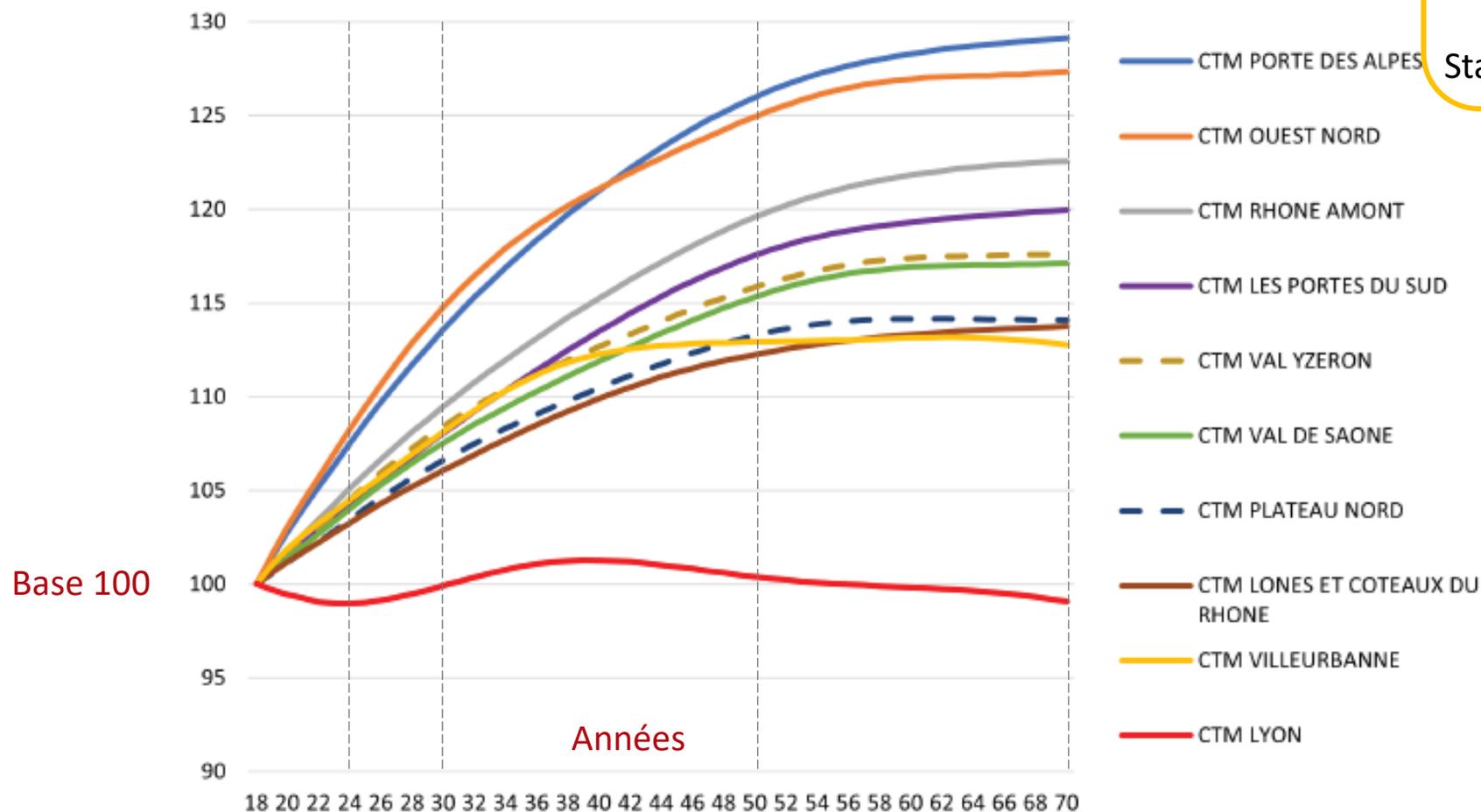
Evolution de la population de plus de 70 ans



Evolution de la population : quelques différences par territoire dans la Métropole de Lyon

Projection omphale par conférence territoriale des maires (CTM)

Source : Insee - omphale 2022



Forte croissance en couronne Est et dans la CTM Ouest Nord

Plafonnement dans l'Ouest

Stabilité au Centre



► Changements structurels

Le poids des personnes de plus de 80 ans dans la population passera de 5% à **7%**

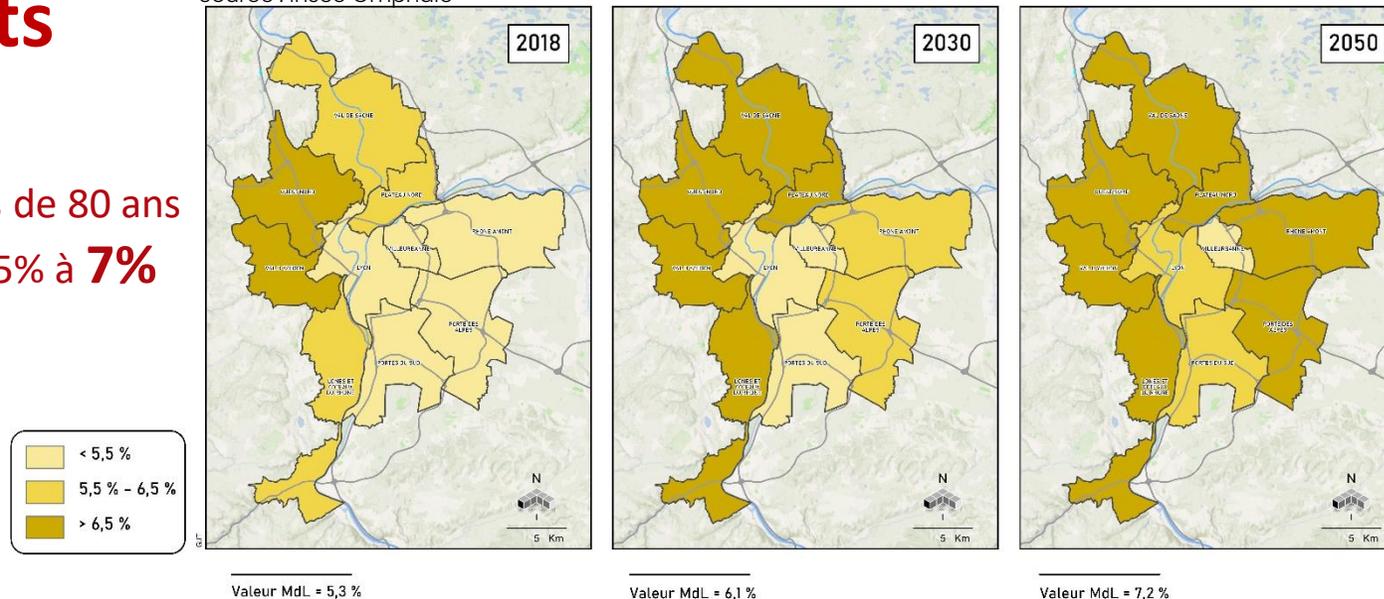
Le poids des grands séniors en croissance rapide dans l'Ouest (2030) puis dans l'Est (2050).

Soit une augmentation des personnes de plus de 80 ans de **+ 50%** en 30 ans

Le volume des grands séniors en très forte augmentation

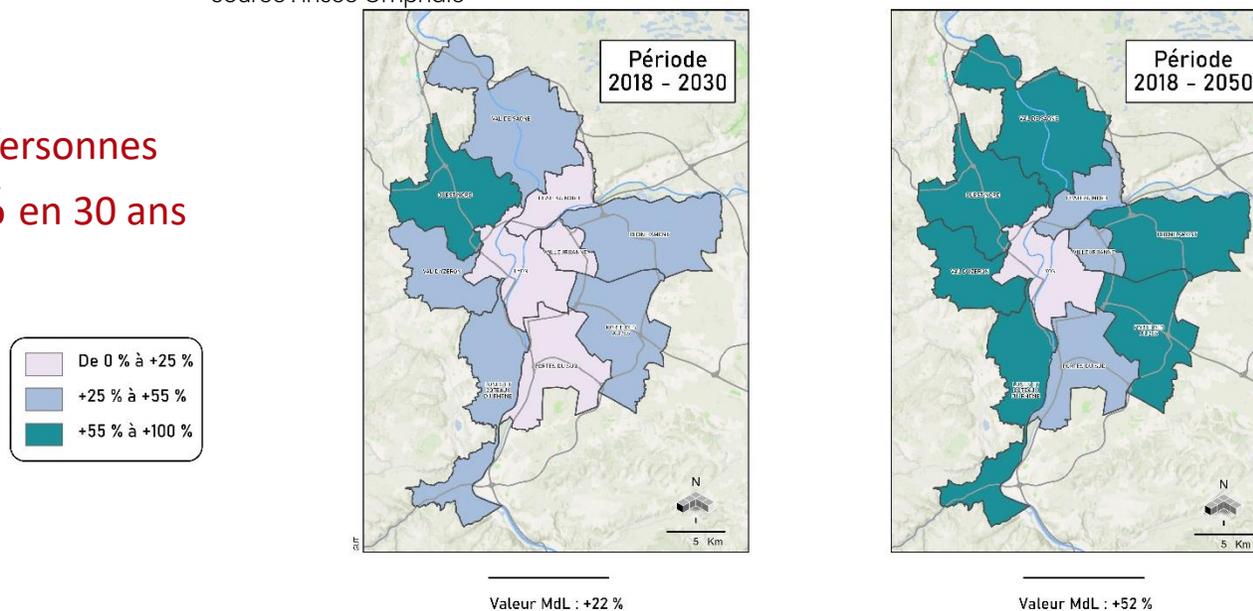
Part des plus de 80 ans dans la population totale

Source : Insee Omphale



Evolution de la part de population de plus de 80 ans

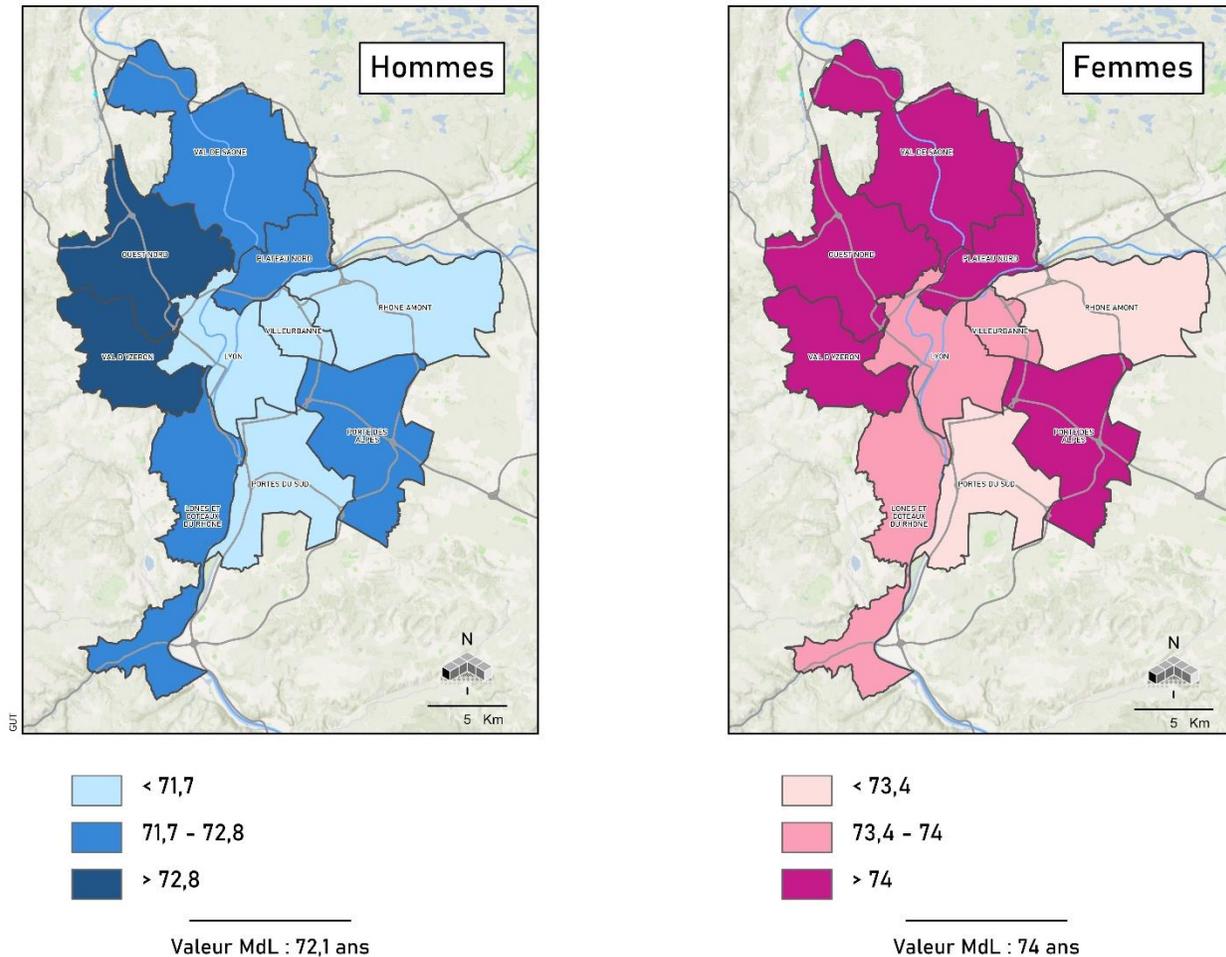
Source : Insee Omphale



L'espérance de vie en bonne santé

Espérance de vie en bonne santé

Source : Agence Urbanisme



Les problèmes de santé arrivent en moyenne :

- vers 72 ans pour les hommes
- vers 74 ans pour les femmes

Et :

- Les aînés de l'Ouest lyonnais plus longtemps en bonne forme.



Conséquences du vieillissement de la population

Les conséquences

Repenser :

l'hébergement

la mobilité

l'accès aux services et commerces

l'accès aux soins

l'accès aux loisirs et espaces de détente

l'aménagement urbain du quotidien

le système de santé et la santé

*Préconisation du
Conseil économique et social*

Reconnaître la place des aînés dans la société, et les associer aux choix

Identifier les facteurs de risques et agir

Consolider les démarches face aux fragilités et aux exclusions

Travailler les parcours de l'habitat

Recruter dans les métiers de l'accompagnement

Intégrer la prévention dans le service public

